

BIC BLEU

RENDEZ-VOUS LE 11 JUIN PROCHAIN !



*TILFF : dé-pont-finement
annoncé !*



DANS CE NUMÉRO

**ARTICLE SPECIAL
PONT DE TILFF**

**ENSEIGNEMENT :
REFORME DES
RYTHMES !**

**COVID-19 : ET LA
DEMOCRATIE DANS
TOUT CELA ?!**



MOBILITE

TOUS SUR LE PONT !

Rendez-vous le 11 juin 2021



ANDY PREVОО

D'ici quelques mois (juin 2021), et après plus de quinze longues années d'attente, aura lieu la mise en service du tout nouveau pont de Tilff.

L'aboutissement de ce projet représente une avancée majeure pour le développement de notre commune et le bien-être de ses habitants. Nous pouvons nous féliciter de le voir désormais « sur les rails », même si une question nous taraude tous : **POURQUOI TOUT CE TEMPS ?**

Le pont de Tilff, vous le savez, débouchait jusqu'alors sur un passage à niveau ; Infrabel, gestionnaire du rail belge, était donc concerné, tout comme l'autorité politique de tutelle incarnée par le Ministre fédéral de la Mobilité. S'agissant d'un pont, débouchant sur une route régionale (N633) et enjambant un cours d'eau, le projet nécessitait la participation de la Région wallonne, de son administration et de son autorité politique.

Vous l'aurez compris, une grande table était donc nécessaire pour rassembler tous ces acteurs et ainsi s'entendre sur un projet commun, malgré des intérêts parfois divergents et des processus lourds (commissions, études,...). C'était également sans compter sur l'épée de Damoclès que représente la durée limitée du mandat des hommes ou femmes politiques, et dont le rôle s'avère pourtant crucial dans la définition des priorités de l'administration (et, in extenso, de l'attribution des budgets). Toute évolution politique (élections, composition du gouvernement, changement de ministre,...) est ainsi à même de bousculer/retarder/freiner/accélérer le lancement du projet.

Une fois que vous avez réussi à franchir les méandres de l'administration, que vous avez obtenu les différents avis des commissions ad hoc, experts, analystes,... à même de compléter/renforcer votre dossier, vient désormais le temps de s'accorder sur qui va payer la note, dans le cas du Pont de Tilff, de 15 millions d'euros.

L'accord finalement trouvé prévoyait que le pont soit assumé à 50% par Infrabel et 50% par la Région wallonne, la participation financière de la Commune d'Esneux se limitant, et fort heureusement, à l'aménagement des espaces aux abords du pont.

Une fois le projet validé, vient alors le moment de le mettre en œuvre. Tout n'est pas gagné pour autant. Comme nous l'expliquait dans notre premier numéro, Benoît GILSON, dorénavant CEO d'Infrabel, le pont de Tilff ne figurait pas, en 2018, dans le plan d'investissements d'Infrabel pour les années à venir. Celui-ci avait été malencontreusement oublié.

Laura IKER s'en est aperçue et a alors remué ciel et terre pour remédier à pareil oubli, mobilisant notamment François BELLOT, Ministre fédéral de la Mobilité (MR) à l'époque fort impliqué dans ce dossier. Quelques semaines plus tard, le projet du pont, comme son financement, étaient sauvés. Les travaux pouvaient commencer.

Trois ans plus tard (la durée du chantier était estimée à deux ans et demi), nous sommes désormais à même de présenter le nouveau-né aux habitants, aux riverains, aux usagers. La mise en service est prévue pour le 11 juin prochain.

Le développement d'un projet de cette ampleur est tout sauf un long fleuve tranquille, il appelle résilience, ténacité et détermination dans le chef de ses défenseurs et promoteurs.

Nous sommes donc tout particulièrement fiers et reconnaissants du travail réalisé par les membres de notre équipe, en première ligne sur ce dossier depuis toutes ces années. Nous pensons ici plus spécifiquement à notre Bourgmestre, aux échevins anciens et actuels, à nos conseillers communaux ainsi qu'à nos parlementaires. MERCI !

LE MOT DE LA BOURGMESTRE

L'Aboutissement.

LAURA IKER

Lors de ma prestation de serment en tant que Bourgmestre de notre commune, je ne m'imaginai pas devoir attendre quinze ans pour voir ce pont provisoire faire place à un nouveau pont, moderne, accueillant, sûr et à même de répondre aux attentes de la population et des usagers.

Quinze années plus tard, je vois aboutir, non sans soulagement, ce qui est depuis tant d'années un projet majeur pour les habitants de notre commune comme pour notre équipe et moi-même. Ce sont plusieurs milliers d'heures de travail et de discussions qui aboutissent aujourd'hui.

Avec ce nouveau pont, c'est notre cadre de vie qui s'en retrouve durablement amélioré ; notamment en termes de sécurité, de mobilité douce comme d'attractivité.

Un passage à niveau reste toujours source de danger. Etant responsable de la sécurité de tous au sein de notre commune, je ne peux donc que me réjouir de sa suppression, laquelle permettra qui plus est aux ambulances d'accéder plus rapidement au CHU Sart-Tilman.

Ces dernières années, nous assistons à une évolution des comportements de la population. La protection de notre environnement et la lutte contre le réchauffement climatique poussent de plus en plus d'usagers, jeunes comme moins jeunes, à enfourcher leur vélo, à recourir au train ou à privilégier la marche pour leurs déplacements. Notre nouveau pont, de par son caractère intermodal, s'inscrit dans cette dynamique tout en étant accessible à tous, valides comme moins valides.

Enfin, Tilff constitue une porte d'entrée pour notre commune. Ce nouveau pont, source de curiosité et d'attractivité, permettra à terme de renforcer son image de marque ainsi que son caractère rural, contribuant par là au développement économique, social et démographique de nos villages.

Je suis particulièrement fière de vous présenter ce nouvel ouvrage, résultat d'un partenariat efficace avec la Région wallonne et Infrabel, et qui, je l'espère, répondra à vos attentes.

Au plaisir de vous y rencontrer,



Esneux / Pourquoi il a fallu attendre 11 ans pour qu'une solution se dessine

Tilff : le pont de la discorde

L'ESSENTIEL
En 2010, le MET a déposé le projet de Tilff définitif. Il a été suivi par la même proposition qui semble enfin rassembler le monde.
Il aura donc fallu onze ans pour qu'une solution se dessine.
Qu'est-ce qui a bloqué ?

Si l'on revient sur l'histoire du pont de Tilff, on se rend compte que ce projet a été l'objet de nombreuses discussions et débats. En 2010, le MET (Maison de l'Esneux Tilff) a déposé le projet de Tilff définitif. Il a été suivi par la même proposition qui semble enfin rassembler le monde. Il aura donc fallu onze ans pour qu'une solution se dessine. Qu'est-ce qui a bloqué ?

Le projet de pont de Tilff a été l'objet de nombreuses discussions et débats. En 2010, le MET (Maison de l'Esneux Tilff) a déposé le projet de Tilff définitif. Il a été suivi par la même proposition qui semble enfin rassembler le monde. Il aura donc fallu onze ans pour qu'une solution se dessine. Qu'est-ce qui a bloqué ?

Le projet de pont de Tilff a été l'objet de nombreuses discussions et débats. En 2010, le MET (Maison de l'Esneux Tilff) a déposé le projet de Tilff définitif. Il a été suivi par la même proposition qui semble enfin rassembler le monde. Il aura donc fallu onze ans pour qu'une solution se dessine. Qu'est-ce qui a bloqué ?

Pont de Tilff: c'est décidé!

La majorité MR-PS entérine la reconstruction à l'identique

liège 27



Le projet de pont de Tilff a été l'objet de nombreuses discussions et débats. En 2010, le MET (Maison de l'Esneux Tilff) a déposé le projet de Tilff définitif. Il a été suivi par la même proposition qui semble enfin rassembler le monde. Il aura donc fallu onze ans pour qu'une solution se dessine. Qu'est-ce qui a bloqué ?

Le projet de pont de Tilff a été l'objet de nombreuses discussions et débats. En 2010, le MET (Maison de l'Esneux Tilff) a déposé le projet de Tilff définitif. Il a été suivi par la même proposition qui semble enfin rassembler le monde. Il aura donc fallu onze ans pour qu'une solution se dessine. Qu'est-ce qui a bloqué ?

Le projet de pont de Tilff a été l'objet de nombreuses discussions et débats. En 2010, le MET (Maison de l'Esneux Tilff) a déposé le projet de Tilff définitif. Il a été suivi par la même proposition qui semble enfin rassembler le monde. Il aura donc fallu onze ans pour qu'une solution se dessine. Qu'est-ce qui a bloqué ?

Le projet de pont de Tilff a été l'objet de nombreuses discussions et débats. En 2010, le MET (Maison de l'Esneux Tilff) a déposé le projet de Tilff définitif. Il a été suivi par la même proposition qui semble enfin rassembler le monde. Il aura donc fallu onze ans pour qu'une solution se dessine. Qu'est-ce qui a bloqué ?

Le ministre PS monte au créneau

Pont de Tilff: Magnette somme Di Antonio de respecter la convention

Alors que la solution "miracle" du ministre wallon des Travaux publics Carlo Di Antonio (cdH), laisse présager que les débats sur le pont de Tilff sont loin d'être clos. On sait en effet que cdH et Psd favorables à la reconstruction du pont à l'identique. MR et PS prônent quant à eux le contournement du centre de Tilff et la suppression des trois passages à niveau. Une convention dans ce sens avait d'ailleurs été signée entre SPW, Infra et la Région wallonne.

Alors que la solution "miracle" du ministre wallon des Travaux publics Carlo Di Antonio (cdH), laisse présager que les débats sur le pont de Tilff sont loin d'être clos. On sait en effet que cdH et Psd favorables à la reconstruction du pont à l'identique. MR et PS prônent quant à eux le contournement du centre de Tilff et la suppression des trois passages à niveau. Une convention dans ce sens avait d'ailleurs été signée entre SPW, Infra et la Région wallonne.

Alors que la solution "miracle" du ministre wallon des Travaux publics Carlo Di Antonio (cdH), laisse présager que les débats sur le pont de Tilff sont loin d'être clos. On sait en effet que cdH et Psd favorables à la reconstruction du pont à l'identique. MR et PS prônent quant à eux le contournement du centre de Tilff et la suppression des trois passages à niveau. Une convention dans ce sens avait d'ailleurs été signée entre SPW, Infra et la Région wallonne.

Alors que la solution "miracle" du ministre wallon des Travaux publics Carlo Di Antonio (cdH), laisse présager que les débats sur le pont de Tilff sont loin d'être clos. On sait en effet que cdH et Psd favorables à la reconstruction du pont à l'identique. MR et PS prônent quant à eux le contournement du centre de Tilff et la suppression des trois passages à niveau. Une convention dans ce sens avait d'ailleurs été signée entre SPW, Infra et la Région wallonne.

Alors que la solution "miracle" du ministre wallon des Travaux publics Carlo Di Antonio (cdH), laisse présager que les débats sur le pont de Tilff sont loin d'être clos. On sait en effet que cdH et Psd favorables à la reconstruction du pont à l'identique. MR et PS prônent quant à eux le contournement du centre de Tilff et la suppression des trois passages à niveau. Une convention dans ce sens avait d'ailleurs été signée entre SPW, Infra et la Région wallonne.

Alors que la solution "miracle" du ministre wallon des Travaux publics Carlo Di Antonio (cdH), laisse présager que les débats sur le pont de Tilff sont loin d'être clos. On sait en effet que cdH et Psd favorables à la reconstruction du pont à l'identique. MR et PS prônent quant à eux le contournement du centre de Tilff et la suppression des trois passages à niveau. Une convention dans ce sens avait d'ailleurs été signée entre SPW, Infra et la Région wallonne.

Région liégeoise Communes

Le ministre veut aller vite

Le ministre veut aller vite. Le projet de pont de Tilff est en cours de finalisation. Les communes de la région liégeoise sont impliquées dans le processus.

Le ministre veut aller vite. Le projet de pont de Tilff est en cours de finalisation. Les communes de la région liégeoise sont impliquées dans le processus.

Le ministre veut aller vite. Le projet de pont de Tilff est en cours de finalisation. Les communes de la région liégeoise sont impliquées dans le processus.

Le ministre veut aller vite. Le projet de pont de Tilff est en cours de finalisation. Les communes de la région liégeoise sont impliquées dans le processus.

Le ministre veut aller vite. Le projet de pont de Tilff est en cours de finalisation. Les communes de la région liégeoise sont impliquées dans le processus.

Le ministre veut aller vite. Le projet de pont de Tilff est en cours de finalisation. Les communes de la région liégeoise sont impliquées dans le processus.

Le ministre veut aller vite. Le projet de pont de Tilff est en cours de finalisation. Les communes de la région liégeoise sont impliquées dans le processus.

Quel pont? 262 Tilffois se sont exprimés

262 Tilffois se sont exprimés sur le projet de pont de Tilff. Les résultats de l'enquête ont été dévoilés.

262 Tilffois se sont exprimés sur le projet de pont de Tilff. Les résultats de l'enquête ont été dévoilés.

262 Tilffois se sont exprimés sur le projet de pont de Tilff. Les résultats de l'enquête ont été dévoilés.

262 Tilffois se sont exprimés sur le projet de pont de Tilff. Les résultats de l'enquête ont été dévoilés.

262 Tilffois se sont exprimés sur le projet de pont de Tilff. Les résultats de l'enquête ont été dévoilés.

262 Tilffois se sont exprimés sur le projet de pont de Tilff. Les résultats de l'enquête ont été dévoilés.

MOBILITE

LES PASSAGES A NIVEAU

LAURENCE MARNEFFE

PASSAGES A NIVEAU RUE D'ANGLEUR

Tilff compte actuellement 3 passages à niveau: celui de la gare dont on vient de vous parler (fermeture en août 2021) ainsi que deux autres rue d'Angleur (près du Boulevard de Colonster et près du Chemin de Halage).

Les deux passages à niveau rue d'Angleur font également l'objet d'un projet de suppression qui en est, actuellement, à ses prémices. La suppression de ces passages à niveau nécessite d'importants travaux (terrassements, construction d'une nouvelle voirie, ...). Si tout se déroule comme prévu, la suppression est prévue pour 2023. Affaire à suivre donc...

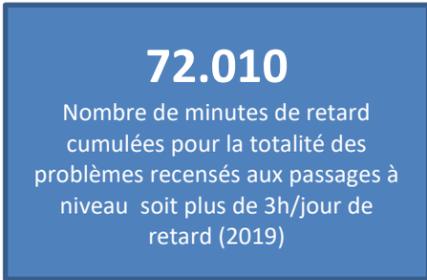
LA POLITIQUE D'INFRABEL

De manière générale, c'est l'occasion pour moi d'aborder plus largement la politique menée par Infraabel en la matière.

Les passages à niveau constituent des points noirs au niveau de la sécurité, tant ferroviaire que routière et impactent négativement la ponctualité et la robustesse des infrastructures. Infraabel cherche donc à réduire le nombre d'accidents via différentes actions dont la suppression des passages à niveau, mesure la plus visible et la plus efficace. Néanmoins, leurs suppressions n'est pas toujours possible et, dans ce cas, Infraabel rénove, adapte et sécurise ceux-ci (nouveaux feux de signalisation, barrières supplémentaires, amélioration de la visibilité, ...)

De plus, Infraabel mène régulièrement des opérations de sensibilisation et s'est associée à des systèmes de navigation tels que Waze pour avertir les conducteurs lorsqu'ils approchent d'un passage à niveau. Infraabel mène également ponctuellement

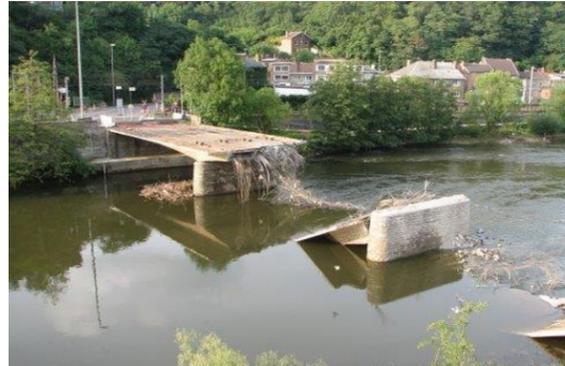
des actions de prévention et de répression. Bien que ces actions jouent un rôle important, elles ne suffisent malheureusement pas à solutionner définitivement un problème principalement sociétal. En effet, le danger vient majoritairement des comportements humains: non-respect du code de la route, imprudence, inattention, ... Redoublons donc de prudence!



De gauche à droite, Benoît GILSON, désormais CEO d'Infrabel, Laura IKER, Bourgmestre d'Esneux et François BELLOT, alors Ministre fédéral de la Mobilité, à l'occasion du lancement du chantier du pont de Tilff - Juin 2018.



Le pont provisoire au moment de son installation en 2007. Quinze ans plus tard, il sera remplacé par un pont définitif à même de répondre aux attentes de la population.



Le pont initial au moment de sa démolition.

L'EDITO DU PRESIDENT

Liberté ?!

SERGE KALBUSCH

Le pont de Tilff, tout un symbole. 15 ans d'attente. En fait, non, des décennies, des siècles !

En 1280, pour passer d'une rive à l'autre, il fallait appeler le passeur d'eau en criant « à l'êwe » et s'acquitter d'un droit de passage. Puis vint un pont, promesse d'une liberté de passage. Et le train, liberté du voyageur, qui encore pour quelques semaines nous empêche d'accéder librement au « Paradis », forcés d'attendre que les barrières du passage à niveau se lèvent. En juin 2021, enfin, nous pourrons passer d'une rive à l'autre en totale liberté. Cette liberté totale à laquelle nous aspirons tous, dans tous les domaines.



En écrivant ces lignes, je me suis remémoré les paroles d'un ami, philosophe ou tout simplement pragmatique, qui souriait en entendant les critiques qui fusaient concernant le projet de nouveau pont : « Pourquoi s'exciter autant ? Après tout, l'important c'est d'arriver de l'autre côté, non ? ».

Et avec cette pandémie, n'est-ce pas un peu pareil ? Ne sommes-nous pas en train de chercher les complications plutôt que les solutions ? Et ces atteintes à nos libertés, de quelles libertés s'agit-il ?

La liberté de crier sa colère, légitime, quand tout s'oppose à la reprise d'une activité professionnelle, pourtant essentielle à ceux qui l'exercent, ou bien la liberté de briser des vitrines, de voler des marchandises, de casser du flic ?

De quelle Liberté sommes-nous véritablement privés ? Je ne répondrai évidemment pas à cette question pour vous. En m'interrogeant de la sorte, je me demande « juste » comment je peux contribuer à ce que chaque individu puisse être lui-même, et à sa place, dans notre société. Comment (faire) comprendre que les libertés d'autrui me privent inéluctablement de certaines des miennes.

Pour moi, il s'agit d'une simple question de respect. Un des fondements du libéralisme. Respect des personnes, respect de règles légitimes, de lois, qui se doivent d'être démocratiques.

Et pour vous ?

Amitiés libérales,



VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Lors de mon entretien annuel hier, à la question : « Quels sont tes objectifs pour 2021 ? », j'ai failli répondre « aller au restaurant ».



Les éoliennes, tout le monde est d'accord d'en mettre partout, sauf devant chez soi. Les zones 30, c'est l'inverse.



ENSEIGNEMENT

UN NOUVEAU CALENDRIER POUR L'ÉCOLE !



**LAURENCE
MARNEFFE**

Depuis 30 ans, elle se retrouve régulièrement sous le feu des projecteurs. Souvent évoquée, elle n'a jamais été concrétisée. Elle? C'est la réforme des rythmes scolaires annuels, un projet complexe qui semble cette fois proche d'aboutir.

Aboutir 30 ans plus tard, grâce à qui, à quoi? Aussi étonnant que cela puisse paraître, la pandémie aura joué un rôle décisif dans ce dossier. Rappelez-vous, lors de la deuxième vague en novembre dernier, il est apparu nécessaire d'allonger d'une semaine le congé scolaire de Toussaint (ou, devrais-je écrire, d'automne pour ne plus choquer personne) afin de casser les chaînes de transmission.

Et concrètement?

A l'heure actuelle, les vacances de Noël et de Pâques comportent deux semaines, celles de Toussaint et de Carnaval une seule et les grandes vacances débutent le 1er juillet pour se terminer le 31 août.

La réforme des rythmes scolaires vise à casser ce système et à harmoniser les périodes de cours et de vacances. **En effet, un des grands principes est d'avoir une alternance de 7 semaines de cours suivie de 2 semaines de congé.** Les vacances de Carnaval et de Toussaint comporteraient donc, à l'avenir, deux semaines au lieu d'une actuellement.

Pour fixer ce nouveau calendrier, les vacances de Noël seraient maintenues en l'état, c'est-à-dire intégrant la fête de Noël et le Nouvel An dans une période de deux semaines. Celles-ci serviraient de pivot du nouveau rythme pour le calcul des autres périodes de vacances.

Par conséquent, les autres fêtes traditionnelles ne tomberaient donc plus nécessairement dans une période de congé.

Autre grand changement de cette réforme: l'organisation en semaines complètes. Concrètement, cela signifie que l'année scolaire commencerait obligatoirement (et chaque année) un lundi et se terminerait obligatoirement (chaque année aussi) un vendredi.

Last but not least et malgré ces changements, l'année scolaire conserverait un minimum de 180 jours de scolarité (actuellement, ce nombre fluctue entre 180 et 184 jours).

Un bouleversement pour l'école mais pas que...

En 2018, la Fondation Roi Baudouin a rendu un rapport au sujet du projet de réforme des rythmes scolaires annuels. Ce rapport fait état d'un large consensus en faveur d'une modification du rythme annuel qui serait favorable au bien-être et au rythme biologique des enfants mais révèle surtout que le véritable enjeu ne porte pas tant sur les modifications de calendrier en tant que telles mais sur l'impact de cette réforme sur d'autres secteurs.

En effet, il semble assez évident que la réforme des rythmes scolaires ne peut s'envisager de manière isolée et qu'elle doit s'inscrire dans une dynamique de concertation globale, intégrant notamment l'offre extra-scolaire (sport, culture, crèches, académies, mouvements de jeunesse, stages, ...).

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles vise une entrée en vigueur de cette réforme en 2022. Affaire à suivre...

Anne-Catherine, tu es notre échevine de l'Enseignement, que penses-tu de cette réforme des rythmes scolaires et quel impact pour nos enfants ?

A.C.F. : *Je pense, à titre personnel, qu'ils ne sont plus vraiment adaptés à la réalité vécue par les enfants. Quand je vois les horaires de certains petits bouts, qui enchaînent garderie, école, garderie, activité extrascolaire... et qui ont encore des devoirs à faire en rentrant et ne terminent leur journée qu'au-delà de 20 heures, je me dis que leur attention en classe ne peut plus être optimale. D'autant plus que, selon les experts, les heures durant lesquelles les enfants sont le plus concentrés et donc le plus aptes à emmagasiner de nouveaux apprentissages ne peuvent s'enchaîner.*

Sans aller vers un rythme à l'américaine, avec des cours en matinée et des activités sportives ou culturelles l'après-midi, je pense qu'une adaptation pourrait tendre vers cela. Une modification des rythmes des vacances me semble également intéressante, en prolongeant par exemple les congés de Carnaval et Toussaint pour les porter à 2 semaines, et en réduisant corrélativement les congés d'été. La problématique pourrait être la disponibilité des parents, mais je pense à ce sujet que les mentalités évoluent. On constate que de plus en plus de parents sollicitent de pouvoir bénéficier d'horaires adaptés, de congés parentaux... et le recours au télétravail, qui à mon avis tendra à se maintenir même après la pandémie, permettra une nouvelle organisation de la vie familiale. »



COMMERCES

CHÈQUES-COMMERCES: QUELS RESULTATS ?

Suite à la crise sanitaire, la commune d'Esneux a distribué deux chèques de 5 € à tous les habitants afin d'augmenter un peu leur pouvoir d'achat et de soutenir les associations, les indépendants et les commerçants locaux.

Le premier était un bon « Gourmand » valable dans les commerces HORECA et le second un bon « Plaisir » valable pour les produits et services non-alimentaire. L'opération s'étant clôturée le 31 janvier dernier, l'heure est au bilan. 8.164 chèques ont été utilisés sur un total de 26.006 chèques émis, soit 31%.

L.M.

**COÛT TOTAL
MESURE
40.820€**

TOP 3 CHEQUES PLAISIR
La Papeterie d'Esneux
Librairie Long-Courrier (Tilff)
Chaussures Nicolay (Esneux)

TOP 3 CHEQUES GOURMAND
Chick & Co (Tilff)
Pita Efes (Esneux)
Piccadilly (Tilff)

**8.164
CHÈQUES
EMIS**

LE COUP DE GUEULE DE LAMBERT

Et la démocratie dans tout cela ?!**LAMBERT BLOCKOUSE**

En ces temps de pandémie, confinement, couvre-feu et autres atteintes à nos libertés fondamentales, il est de nombreux points qui m'interpellent et je voudrais en aborder quelques-uns dans ce billet d'humeur.

LES DEBATS CONTRADICTOIRES

Que ce soit sur le confinement, la fermeture d'une part importante de nos commerces, les vaccins etc., il faut bien constater l'absence de débats contradictoires. Dans les médias et les communications des autorités, on retrouve toujours les mêmes « experts » avec un discours toujours formaté dans le même sens. Ceux qui pensent autrement sont systématiquement écartés, ostracisés, quand ce n'est pas discrédités, enfermés parfois, licenciés voire aliénés.

Pourtant ces autres experts ne doivent rien aux experts officiels quant à leurs compétences et leurs expertises mais tout est fait pour les réduire au silence.

N'avons-nous pas le droit de les entendre exprimer leur point de vue scientifique ? Tout cela n'est-il pas une forme de totalitarisme larvée ? Je vous laisse le soin d'y répondre.

LA RECHERCHE MEDICALE EN PARTICULIER ET SCIENTIFIQUE EN GENERAL

Les chercheurs dans nos universités sont très souvent financés par les grands laboratoires pharmaceutiques. Il est donc difficile de croire que la recherche n'est pas orientée et que les conflits d'intérêt ne manquent pas. Loin de moi l'idée d'incriminer nos chercheurs universitaires, ils ne sont pas responsables et cherchent les financements là où ils les trouvent. Mais à mon sens ces financements en amont de la recherche sont malsains et entravent la liberté de nos chercheurs.

Il faudrait donc prioriser un financement public de la recherche. Il va de soi que les résultats des recherches pourront être monnayé auprès du secteur privé, mais ce serait un financement en aval qui

profiterait plus à nos universités et nos chercheurs qui garderaient leur liberté d'action. Ma proposition est peut-être utopique mais je pense que la question mérite d'être posée.

LA LOI PANDEMIE

Il y a quelques temps, de nombreux avocats et juristes de notre pays se sont inquiétés de la manière de gouverner de nos dirigeants que ce soit au niveau fédéral ou régional. En effet pour faire passer leurs mesures COVID, nos gouvernements agissent à coup d'arrêtés ministériels qui, la plupart du temps, sont en contradiction avec la constitution et nos libertés.

La réponse du gouvernement fédéral à ce problème est le dépôt d'une proposition de loi dite « loi pandémie » pour régulariser la situation. En d'autres termes, on veut faire une loi qui va légaliser ce qui est aujourd'hui illégal. Les gouvernements pourront ainsi, en toute impunité, disposer de nos libertés individuelles et collectives. Le meilleur dans tout cela, c'est que tous les partis qui composent la majorité au fédéral sont des partis « démocratiques ». Si cette loi est votée telle quelle, il faudra leur enlever cette étiquette « démocratique ». Heureusement, la voix de plusieurs parlementaires du MR se sont déjà élevées contre ce projet de loi. J'espère vraiment qu'ils tiendront bon et ne rentreront pas dans le rang. En ce qui me concerne, à titre personnel, je ne pourrai jamais plus accorder ma confiance à des femmes et des hommes qui commettraient un tel crime contre la démocratie.

LE PASS VERT OU VACCIN OU COVID

Il y a peu, la Présidente de la Commission Européenne s'est fendue d'un communiqué proposant la création d'un pass « vaccin » pour nous permettre de voyager en Europe. A défaut de pouvoir rendre le vaccin obligatoire, ce qui contreviendrait à de nombreuses lois européennes et nationales, on invente donc un moyen de contourner les dites lois. En effet, concrètement, que signifie ce fameux pass ? Vous n'êtes pas obligés de vous faire vacciner mais si vous ne le faites pas, vous ne pourrez plus faire ceci, vous ne pourrez plus faire cela. C'est un chantage éhonté et de nouveau un déni de démocratie. Depuis toujours, je suis un européen convaincu et je le reste mais je ne peux que me demander si on a mis les bonnes personnes à la tête de l'Europe.

J'espère que le Parlement Européen fera concrètement et pleinement son travail afin de recadrer les dérives totalitaristes de certains membres de la Commission.

Une éclaircie cependant dans ce ciel gris, notre Ministre des Affaires étrangères, Mme Sophie Wilmès s'est déclarée opposée à cette proposition.

CONCLUSIONS

Pourquoi des conclusions, ce n'est pas l'habitude dans ce genre d'article mais je me rends compte que j'ai envoyé pas mal de poils à gratter et je me dois d'expliquer pourquoi.

Quand je regarde les gens autour de moi et que je les écoute, je suis effaré et même parfois effrayé de voir qu'ils sont nombreux à être stressés, terrorisés parfois par le Covid au point de perdre leur esprit critique voire leur discernement. Certains sont tellement obnubilés par ce que disent les médias qu'ils peuvent devenir agressifs envers ceux qui ne pensent pas comme eux.

Je ne demande à personne de partager mes points de vue, vous devez rester libre de prendre vos décisions mais en toute connaissance de cause, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Cet article n'a d'autre but que de secouer le cocotier et de vous éviter de devenir des moutons de Panurge.

Un peu d'humour pour terminer. Les moutons sont des ovidés, ne devenez donc pas des c-ovidés.



Ne pas jeter sur la voie publique. Bulletin d'information trimestriel de la section locale MR Esneux-Tilff

Editeur responsable : M. Serge KALBUSCH, Quai de l'Ourthe 4, 4130 Tilff contact : serge@kalbusch.be – 0478.82.46.18

Equipe de rédaction composée de Lambert BLOCKOUSE, Justine FLAGOTHIER, Laurence MARNEFFE et Andy PREVOO

Avec la participation de Laura IKER, Bourgmestre, Pierre GEORIS & Anne-Catherine FLAGOTHIER, Echevins et de Benoît GILSON, CEO d'Infrabel.